Mai 2024 n°26

AU FIL DE THÈREVAL

LE JOURNAL MUNICIPAL DE THÈREVAL-



Les propositions de budget 2024 s'inscrivent dans une démarche de prudence suite à une année 2023 difficile (dépenses d'énergie, maintenance des bâtiments, fournitures diverses, dépenses de personnel...)

> "Pour la première fois, en 2023, les dépenses de fonctionnement ont progressé plus rapidement que les recettes"

Gilles Quinquenel, Maire de Thèreval

COMPRENDRE LE VOTE DU BUDGET

De gros investissements ont été réalisés depuis les cinq dernières années (voiries, écoles, bâtiments...) financés d'une part via d'importantes subventions et d'autre part sur nos fonds propres.

L'appel aux fonds propres a réduit nos marges et nos réserves.

Ces investissements étaient par ailleurs nécessaires et nos finances le permettaient sans augmenter notre endettement sur le budget principal.

A à cejour 500 000€ de subventions ne sont toujours pas reçues. Cette situation nous a conduit à faire appel à une ligne de trésorerie et à un prêt relais remboursable en trois ans.

Gestion de la dette

Les importantes dépenses d'équipements de 2019 à 2023, ainsi qu'un montant stable des échéances d'emprunt (140 000€ par an) expliquent une capacité d'autofinancement nette en régression sur les années 2022 et 2023. Le fond de roulement en est fortément impacté.

Afin d'assurer un bon fonctionnement courant de la commune, il est conseillé d'avoir un fond de roulement supérieur à 215 000€ par an.

La gestion de la dette, se trouve augmentée entre 2023 et 2026 du fait de la sollicitation d'une ligne de trésorerie (ou prêt-relais) sur trois ans, destinée à compenser le non versement des subventions attendues.

Avec les mesures prises par la commune afin de limiter les investissements en 2024 et 2025, la situation financière de Thèreval retrouvera des marges significatives à compter de 2026.

L'objectif est donc de reconstituer des réserves sur le budget de fonctionnement (448 148€ d'excédent constaté fin 2023, ce qui est tout à fait correct), afin de conserver des réserves à hauteur de 600 000 € fin 2024 et, si possible, 700 000€ fin 2025. Cela permettra de rembourser les 400 000€ de prêt en 2026.

La Capacité d'Autofinancement brute : l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer des opérations d'investissement. Elle est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

La Capacité d'Autofinancement nette: l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Indicateur de gestion qui mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement une fois ses dettes remboursées.

Rédaction

Directeur de la rédaction : Gilles Quinquenel Comité de rédaction : Commission culture et communication Commune de Thèreval - mai 2024 Mairie de Thèreval, 13 rue Saint-Martin, 50180 Thèreval 02.33.05.05.59





BUDGET PRINCIPAL

Le budget de fonctionnement 1 883 783.71€

Dépenses de fonctionnement

 Charges à caractère général (not. dépenses d'énergies)

614 835.71€

- Charges du personnel 665 000€
- Autres charges de gestion courante (dont attribution des subventions et indemnités aux élus)
 203 948€
- Réserve 400 000€

Recettes de fonctionnement

Produits de services
Impôts et taxes
Fiscalités locales
120 600€
93 000€
538 500€

• Dotations **485 000€**

Produits de gestion courante

199 035€

• Excédent n-1 **448 148.71€**

Concrètement le budget 2024 est guidé par les enjeux suivants :

≫Augmentation légère des taux de fiscalité: proposition + 3% en 2024. Avec les nouveaux taux, la fiscalité proposée sur la commune de Thèreval reste plus faible que dans les communes voisines (foncier bâti: 35.57%; foncier non bâti: 35.32%).

≫Suivi mensuel des dépenses courantes de fonctionnement, afin d'arbitrer et d'ajuster si nécessaire.

≫Limiter les investissements 2024 aux travaux nécessaires, sans faire appel aux fonds propres. Une priorisation des divers travaux envisagés en fonctionnement (voiries, bâtiments) devra être établie.

Vote des taux de fiscalité

Taux d'imposition et taxes directes locales

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal a voté à la majorité (3 voix contre) les taux d'imposition des taxes locales pour 2024 avec une augmentation de 3%.

Taxe foncière (part communale)35.57%

Taxe foncière sur le non-bâti 35.32%

Maintien du taux de la taxe d'habitation 10.03%



Cela représente une augmentation de 8.20€ par habitant

Population légale au 1^{er} janvier 2024 : 1775 habitants*, répartis en 1767 ménages et 8 communautés

*chiffres INSEE

Vote des subventions 2024 aux Associations

La commune maintient son soutien aux associations locales, avec les subventions identiques à 2023, de même pour le financement des fournitures scolaires pour les élèves de CM2 scolarisés dans nos 2 écoles et futurs collégiens.

Écoles de Thèreval (selon projets)		
Association des Parents d'Élèves d'Hébécrevon	350€	
Comité d'Animation de l'École de La Chapelle Enjuger	350€	
Amicale des Anciens Combattants d'Hébécrevon	180€	
Anciens Combattants - La Chapelle Enjuger	180€	
Club Soleil d'Automne	350€	
Club de l'Amitié	350€	
Comité des fêtes d'Hébécrevon (selon projet)	350€	
Comité des fêtes de La Chapelle Enjuger (selon projet)	350€	
Société de Chasse - Hébécrevon	350€	
La Boule Chapelaise	350€	
Association Pêche Aventure (selon projet)	350€	
Entente Sportive Hébécrevon section Course à pied	350€	
Entente Sportive Hébécrevon section Randonnée	350€	
Entente Sportive Hébécrevon section Gymnastique	350€	
La Dynamic Chapelaise	350€	
Au petit Bonheur (selon projet)	350€	
Union des Commerçants et Artisans de Thèreval	350€	

Motoclub Les Calmos	350€
Bouillonnnant Valthère	350€
Les copains d'Antan	350€
Les Thèr'valheureux	350€
Association Centre Manche des Professionnels de Santé (selon projet)	350€
Estime et mieux-être (selon projet)	350€
VERTHA (selon projet)	350€
Les Chats d'Hébèc'	350€
Association 30 Millions d'Amis	900€
Amicale Cycliste du Canton de Marigny (selon si la course existe)	100€
Familles Rurales (en lien avec le centre de loisirs La Ruche) (selon projet)	350€
Prévention routière	100€
Union Départementale des Associations Familiales	100€
Ligue contre le cancer	100€
Association des Paralysés de France	100€
Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole	100€
Association Accès Cités	100€
Fondation du Patrimoine	200€

Pour autant notre proposition de budget permet à la commune de Thèreval de poursuivre son développement avec diverses réalisations structurantes :

≥Extension du lotissement des ombelles avec 10 nouvelles parcelles. Le permis d'aménager doit être déposé prochainement. Ce lotissement s'équilibre financièrement avec des ventes de parcelles qui couvrent la totalité des dépenses engagées et qui permet également de compléter l'équilibre financier du lotissement de La Chapelle Enjuger.

≫Projet « Ages et vie » (sous réserve de l'accord du Conseil départemental de la Manche) : construction de 16 studios pour personnes âgées (projet privé). Le permis de construire vient d'être accordé.

≫Acquisition prochaine de la boulangerie d'Hébécrevon par un investisseur privé avec installation d'une boulangerie envisagée avant la fin 2024.

≫Aménagement du lotissement de La Chapelle Enjuger par un aménageur privé. Un engagement a été formulé ces derniers jours. Le permis d'aménager a été déposé récemment, avec un projet de 18 parcelles.

≫Vente de l'ex-boulangerie de La Chapelle Enjuger avec projet de réhabilitation envisagée par un investisseur privé. Un projet d'accord a été trouvé avec les propriétaires de la maison voisine pour supprimer le droit de passage.

2024 sera également l'occasion de se souvenir, via l'initiative engagée de mémoire(s) autour des évènements de juillet 1944. Le projet avance bien et mobilise beaucoup d'énergie. Un budget de 8 400€ TTC est inscrit en investissement et de même en fonctionnement pour une éventuelle édition d'ouvrage et animations diverses.

Le budget d'investissement 755 792.22€

Recettes d'investissement

•	Vente de la Boulangerie	95 000€
•	Cession de la parcelle «Ages et vie»	29 000€

Versement des subventions liées à la végétalisation des cours d'écoles, de l'aménagement du bourg et sécurisation des abords des écoles (DETR, Contrat de Pôle de Services, Conseil départemental, Fonds Vert, Agence de l'eau, Saint-Lô Agglo) 474 575.80€

_	
FCTVA	132 213.42€
Taxe aménagement	25 000€

Dépenses d'investissement

•	Déficit 2023	300 374.58€
•	Annuités d'emprunts 2024	147 000€

Re	ste à réaliser : 188 892.47€*	
•	Cabanes en osiers (écoles)	1 980€
•	Travaux écoles	38 480.57€
•	Bacs à sable	1 312€
•	Honoraires écoles	300€
•	Préau	5 908.50€
•	Honoraires études voies douces	26 523.36€
•	Aménagement du bourg	108 528.03€
•	Honoraires cimetière	1 500€
•	Aires de jeux	4 360.01€
•	Travaux bâtiments et voiries	119 524.17€



Indice : il v a 4 sculptures cachées

Ensemble des travaux à effectuer en 2024

Travaux - Bâtiments communaux

•	Église L.C.E. (sinistre tempête Ciaran)	10 980.96€*
•	Église Héb., étude diagnostic	29 081€
•	Salle des fêtes, pose de dalles plafond	2 000€
•	Terrain pétanque, inst. éclairage extérieu	r 736.48€
•	Portail école maternelle L.C.E.	4 380€
•	Palissade bois (ex-boulangerie L.C.E.)	3 000€
•	Achat d'un congélateur	3 630.12€
•	Pôle santé (sinistre tempête Ciaran)	4 554€*
•	Pôle santé, travaux de peinture	708€
•	Triangle, rempl. automate de chaufferie	500€*
•	Triangle, remplacement de luminaires LEL	600€
•	Atelier communal, chargeur	4 074€
•	Maçonnerie - cour d'école Héb.	4 378€
•	Achat alarme anti-intrusion (école LC.E.)	2 440.56€
•	Achat d'un aspirateur	800€

* prise en charge par l'assurance

Travaux - Voirie

10 718.40€
2 928€
5 012.40€
4 183.80€
619.20€
5 940€
948.60€
4 200.48€
9 568.20€
600€
29 000€
5 188.24€
3 000€

Autres travaux

- Audit énergétique (cantine Héb., salle des fêtes et mairie annexe): prise en charge gratuite par le SDEM50
- Éclairage public : 4 368€, avec participation SDEM50
- Évènementiel et cérémonies 80ème Anniversaire:

8 400€

Divers (achat petit matériel) 4 300€

Lotissement La Chapelle Enjuger

Frais d'Études

8 000€

Vente de la parcelle

20 000€

Le futur lotissement a trouvé son nom : Impasse Raoul Dautry

Ancien élève de l'École polytechnique, directeur général honoraire des chemins de fer, Raoul Dautry devient, à la Libération, Ministre de l'armement, puis Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme en 1946 sous Charles de Gaulle. Administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique, il intégrera en 1946 l'Académie des sciences morales et politiques. A partir de 1946, et jusqu'à sa mort en 1951, il sera maire très actif de la commune de Lourmarin. dans le Vaucluse.



Lourmarin et La Chapelle Enjuger: une histoire vieille de 80 ans :

Face au désastre infligé par les bombardements de l'Opération Cobra à l'été 1944, des villes et villages bienfaiteurs ont offert une aide humanitaire et des ressources matérielles aux communes détruites. Parmis ceux-ci, Lourmarin, commune du Vaucluse, à l'époque dirigée par son maire, un certain Raoul Dautry...

BUDGETS ANNEXES RÉVISION DES TARIFS

Salle des fêtes

•	Location weekend	180€
•	Vin d'honneur	70€
•	Caution	140€

90€ Arrhes à la réservation

Forfait ménage 60€* Forfait chauffage 50€**

Location des couverts

*si non effectué par l'utilisateur **du 15/10 au 15/04

Cantine scolaire

0.70€

	Année scolaire	Repas 1 ^{er} et 2 ^{ème} enfants	Repas 3 ^{ème} enfant et suivants	Repas adulte
	2015 à 2024	2.85€	2.30€	4.10€
Hébécrevon	A partir de sept. 2024	2.85€	2.30€	4.75€
	Jusqu'à 2024	2.30€	2.30€	4.10€
La Chapelle Enjuger	A partir de sept. 2024	2.55€	2.30€	4.75€
	A partir de sept. 2025	2.85€	2.30€	4.75€

Garderie: tarif inchangé. 0.95€ la demi-heure. Goûter offert

Lotissement Les Ombelles

Frais d'Études 15 000€

Vente d'un lot 22 915€

Vente d'une bande de terrain (macrolot 1) 6000€

316 471.61€

Après visite sur le terrain, il est proposé d'accepter la cession d'une bande de terrain jouxtant le macrolot 1 au prix fixe de 12€/m². Celle-ci fera l'objet d'un bornage qui

Travaux macolot 2 150 000€

déterminera la surface exacte à vendre.

Le Tilia

Charges (énergies et frais d'entretien du bâtiment)

10 000€

29 200€ **Emprunts**

Recettes d'investissement : subventions Conseil régional et soldes DETR/FEADER 129 555€

26 900€ Loyer

Le Tilia est aujourd'hui occupé complétement. Ces loyers permettront de financer notre emprunt et une partie des charges. Une campagne de communication va être engagée pour l'occupation de l'espace de coworking situé au RDC.

Dernière minute : Départ du Dr Georgia Vladu

Arrivée à Hébécrevon depuis bientôt 14 ans, le Docteur Georgia Vladu a fait connaitre son souhait de quitter son cabinet médical à l'été 2024.

Afin de répondre au départ du Dr Vladu, les conseillers municipaux ont voté favorablement et à la majorité (1 voix contre) à une prestation de services (cabinet spécialisé Prodie Santé) pour la recherche et l'accueil rapide et espéré d'un nouveau médecin généraliste.

Un grand merci au Dr Georgia Vladu d'avoir accompagné depuis ces nombreuses années les habitants de Thèreval. Les élus et habitants se souviendront de son implication et de sa présence dans la vie de la commune.



